

ANGLARDS DE SALERS

Séance du 18 Novembre 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Anglards-de-Salers, légalement convoqué le 10 novembre 2021 s'est réuni dans la salle Polyvalente Maurice Bergeron, exceptionnellement, suite aux mesures sanitaires applicables, sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en service : 15

Etaient présent :

Monsieur François DESCOEUR, Maire

Monsieur Jean-Louis DAPON, ayant donné pouvoir à Monsieur François DESCOEUR, Monsieur Alain MAGNE, Monsieur Bernard VEYSSIERE, Monsieur André BESOGNE, Monsieur Raymond BLANCHEFLEUR, Monsieur Alain DEFLISQUE, Madame Françoise FOURNIVAL, Monsieur Daniel TREMEE, Madame Alexandra ROUSSEYRE épouse BARRIER, Brenda WALTER en visio-conférence, Sandrine CHAZOULE, ayant donné pouvoir à Bernard VEYSSIERE, Madame Nadine FAUCHER, Monsieur Sébastien SIMON absent excusé.

Monsieur Thomas FAGEOLE absent.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2021

Compte Rendu

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Madame Alexandra ROUSSEYRE, épouse BARRIER, a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal

Monsieur le Maire après avoir débuté la séance en interrogeant l'assemblée pour savoir s'ils avaient des questions par rapport au dernier compte rendu, pour lequel il demandait de rectifier en indiquant la présence de Monsieur Sébastien SIMON, membre qui par omission n'avait pas été porté présent sur le compte rendu concernant la séance du 03 septembre 2021, personne n'ayant soulevé de remarque, le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité.

- Monsieur le Maire ouvre la séance en présentant les projets importants pour l'année 2022 et pour lesquelles des délibérations seront utiles :
 - Eglise St Thyse
 - Centre Aéré
 - Cantine de l'école
 - Construction d'une caserne des pompiers
 - Etat de la dette qui va diminuer dans les trois ans donc cela sera le moment d'emprunter
 - Donc pour le Centre aéré et pour la cantine de l'école une demande de subvention DETR 2022 va être faite

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le dossier du Centre d'incendie et de secours d'Anglards de Salers qui souhaite construire un nouveau centre, effectivement l'ensemble immobilier composant l'actuel centre de secours date de 1985. Après une analyse de structure par le BET CPR en aout 2021 celui-ci a émis un avis défavorable au vu des désordres et du sous dimensionnement des fondations.

Un estimatif de construction neuve du CIS a été chiffré à hauteur de 660 000 € TTC.

La commune fera une mise à disposition à titre gratuit d'un terrain viabilisé, elle récupèrera de ce fait l'ancien bâtiment affecté au SDIS pour son usage personnel, elle participera à hauteur de 183 750.00 €, sur trois exercices budgétaires afin d'étaler la somme soit 61 250.00 € par an.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire expose la demande du président de l'entente Anglards Salers concernant l'éclairage public du stade de Foot s'élevant à la somme de : 9.648.00 € TTC avec une participation de la commune de 65 % du HT + TVA soit : 6.834,00 €

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'organisation cet été au Château de la Trémolière des « Expo d'été » cette année avec l'artiste Coraline de Chiara en coordination avec la Galerie Claire Gastaud, il propose de solliciter une subvention au ministère de la culture à la DRAC ainsi qu'une subvention à la Région AURA

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire communique à l'assemblée un courrier d'une habitante de Bagnac sollicitant l'acquisition d'une partie du chemin allant à sa parcelle ZH21 pour un prix de 5.00 € HT le m². Il rappelle que les frais de procédure géomètre et notaire seront supportés par l'acquéreur.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à l'établissement des lignes Directrices de Gestion, ainsi que les ratios pris pour tout avancement de grade, que le comité technique du Centre de Gestion à émis un avis favorable le 30.09.2021 ce qui entérine ces décisions

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire informe que suite à la mise en disposition de Laurence Lafont, Alexandrine DONADIEU a pris le relais part l'association intermédiaire du nord-ouest cantal pour le ménage des structures communales mais cela à un coût et propose donc de de créer un poste d'Adjoint technique territorial supplémentaire ainsi qu'un poste d'Adjoint Administratif principal.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 11 décembre 2020 fixant le loyer des logements communaux à compter du 01 janvier 2021. Il propose de les

augmenter selon l'indice de référence des loyers (2^{ème} trimestre 2021) soit une hausse de 0.42 % à compter du 01 janvier 2022

ADOpte A L'UNANIMITE

- Débat sur la protection social complémentaire dans la fonction publique ; La collectivité s'oriente vers la convention de participation portée par le centre de Gestion du Cantal.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de réaliser sur la commune d'Anglarde de Salers l'acquisition de la parcelle YS39 destinée à de la réserve foncière pour de l'habitat. Il est donc proposé au conseil Municipal de solliciter pour ce projet un portage par l'EPF Smaf Auvergne qui sera chargé de procéder aux négociations d'acquérir de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants.

ADOpte A L'UNANIMITE

- Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que dans le programme Cyber Cantal, le Conseil Départemental du Cantal a souhaité mettre à disposition des communes, des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes du département un système d'information géographique (SIG) performant, exploitable par internet. Il s'agit d'un outil gratuit de consultation de gestion et d'exploitation de données graphiques.

ADOpte A L'UNANIMITE

Il a également été évoqué :

- Le Bilan positif d'audit avec Ecocert (Label en cuisine) sur l'école
- Un point sur le Conseil d'école qui a eu lieu le vendredi 12 novembre
- Cœur du village avec la MSA
- Les colis de Noël
- Communication et constats de dommage sur la commune où les loups ne sont pas exclus
- SCOT Haut Cantal Dordogne
- Monsieur le Maire a fait part des courriers reçus
- Problème de poubelles
- Etat des lieux et travaux à venir sur les routes (retards de l'entreprise croute)
- Travail fait avec la location de la mini pelle
- Travail effectué par le cantonnier sur Bagnac, Derrière le terrain de Foot, place du haut du Bourg
- Demande de Monsieur Blanchefleur pour le chemin qui descend à la rivière
- Vente du terrain du Presbytère
- Jean-Louis Dapon Aurillac trophée des entreprises, Françoise Fournival réunion Sous-Préfecture, Alexandra Barrier assemblée Générale Familles Rurales, Brenda Walter renouvellement par informatique.
- Sel de Déneigement.

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal et lève la séance à 23h00